

Tournoi National

TT BLAGNACAIS les 24 et 25 FEVRIER 2024

Règlement du tournoi

Article 1 – Le TT Blagnacais organise son tournoi national de tennis de table (n° homologation : 1764/2023-B) les samedi 24 et dimanche 25 février 2024 sur 20 tables aux Complexe sportif Andromède, 1 chemin du Ferradou, 31700 Blagnac.

Article 2 – Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFTT, saison 2023-2024 phase 2.

Article 3 – Le dernier pointage aura lieu 30 minutes avant l'horaire de chaque tableau. Le tirage au sort sera effectué 15 minutes avant le début de chaque tableau.

Le tournoi comportera 13 tableaux :

Samedi 24 Février 2024

	Tableau	Heure	Vainqueur	Finaliste	1/2	1/4
A	NC – 1199 PTS	9h	80	40	15	Lots
B	NC- 999 PTS	10h	60	30	15	Lots
C	NC - 1799 PTS	11h	140	70	30	10€ BA
D	NC-699 PTS	12h30	50	25	10	Lots
E	Non Numérotés	14h	180	90	40	10
F	FEMININES	15H	70	30	15	Lots
G	NC-1499 PTS	15H30	100	50	25	10€ BA

Dimanche 25 Février 2024

	Tableau	Heure	Vainqueur	Finaliste	1/2	1/4
H	NC – 799 PTS	9h	60	30	10	Lots
I	NC – 1699 PTS	10h	120	60	30	10€ BA
J	NC – 1299 PTS	11h15	100	50	20	Lots
K	Handicap	12h30	80	40	20	Lots
L	TOUTES CAT	14h	400	200	80	25
M	NC – 1099 PTS	15h	70	30	15	lots

L'organisation se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant. Le comité d'organisation et les juges-arbitres pourront prendre toutes décisions pour assurer le bon déroulement du tournoi.

Article 4 – Les tableaux se dérouleront par poules de 3 joueurs, sauf le tableau K (handicap). Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour un tableau à élimination directe.

Le tableau K (handicap) est à élimination directe. Il se jouera en une seule manche, le premier à 33 points, 2 services alternés par joueur. Le handicap sera de 2 points par classement avec un maximum de 18 points d'écart. Le changement de côté se fera quand le meilleur classé atteindra 18 points.

Article 5 – En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 6 – Le juge arbitre sera Mr. Jean Loup ALBERT (JAN)

Les épreuves se dérouleront suivant le règlement F.F.T.T. (parties au meilleur de 5 manches en 11 points sauf pour le tableau K - Handicap). **Les balles utilisées ne seront pas fournies par l'organisateur**

Une tenue sportive sera obligatoire durant la compétition, en particulier le port de chaussures de sport.

Article 7 – Un joueur peut s'inscrire à 3 tableaux par jour :

- 1 tableau : 10 euros
- 2 tableaux : 18 euros
- 3 tableaux : 21 euros
-

Article 8 – Les inscriptions se font sur le site dédié au tournoi à l'adresse suivante :

<https://tournoi.ttblagnacais.fr>

Le règlement des inscriptions s'effectuera sur place le jour du tournoi.

Article 9 – Les vainqueurs, finalistes, demi-finalistes et quart-de-finalistes de chaque tableau seront récompensés en espèces, chèques, lots ou bons d'achats.

⇒ Dotation de 3200 € en chèques, lots et bons d'achat.

Article 10 – Tout engagement vaut acceptation du présent règlement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte, de vol ou de tout incident pouvant survenir au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et le trajet. Dans tous les cas de détérioration, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en sera l'auteur.

Article 11 - Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse, médias divers,...).

Article 12 – Il n'y aura pas d'interruption à l'heure du repas. Une buvette proposera des sandwiches, des pâtes, des gâteaux et des boissons.

Bon tournoi à tous !